

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 24 janvier 2020

N° 2020-25

Convocation du 17 janvier 2020

Aujourd'hui vendredi 24 janvier 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Trianck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Jean-François EGRON à M. Jean TOUZEAU

Mme Claude MELLIER à M. Max GUICHARD

Mme Anne WALRYCK à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H

M. Dominique ALCALA à M. Michel LABARDIN

Mme Véronique FERREIRA à M. Michel HERITIE

M. Alain TURBY à M. Alain CAZABONNE

M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD

Mme Isabelle BOUDINEAU à Mme Michèle FAORO

M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA

M. Jacques BOUTEYRE à Mme Cécile BARRIERE

M. Nicolas BRUGERE à Mme Anne-Lise JACQUET

Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN

Mme Chantal CHABBAT à M. Guillaume GARRIGUES

Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Gladys THIEBAULT

M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU

M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY

M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE

Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST

Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU

M. Bernard LE ROUX à Mme Emmanuelle AJON

M. Pierre LOTHAIRE à Mme Emmanuelle CUNY

Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Daniel HICKEL

M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Arielle PIAZZA

Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET

M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE

Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU

Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

EXCUSE(S):

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Thierry TRIJOULET à M. Jean-Pierre TURON à partir de 10h45 Mme Anne BREZILLON à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 11h00 M. Marik FETOUH à Mme Laetitia ROY à partir de 11h00 Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 11h00 Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h15

Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Andréa KISS à partir de 11h15 M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30 M. Stéphan DELAUX à Mme Dominique IRIART à partir de 11h45 Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h45 M. Michel VERNEJOUL à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 12h00

M. Bernard JUNCA à M. Marc LAFOSSE à partir de 12h00

M. Jean-Louis DAVID à M. Didier CAZABONNE à partir de 12h10

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 12h10

M. Max COLES à Mme Magali FRONZES à partir de 12h20 M. Kévin SUBRENAT à M. Eric MARTIN à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE:

LA SEANCE EST OUVERTE



Conseil du 24 janvier 2020	Délibération
Direction générale des Territoires	N° 2020-25
Mission contractualisation	

Contrats de codéveloppement 2018/2020 - Adaptation des contrats - Décision - Autorisation

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de codéveloppement 2018-2020 déclinent et territorialisent pour chacune des 28 communes les politiques métropolitaines en feuilles de route opérationnelles et concertées pour 3 ans, tant dans le domaine de l'aménagement urbain, du développement économique, de la voirie, des déplacements que du développement durable.

L'article 6 des contrats prévoit la possibilité de faire des adaptations des contrats selon le principe de substitution d'actions, avec une action d'ampleur équivalente et de même niveau d'enjeux.

Le présent rapport concerne les ajustements du contrat de codéveloppement des villes de Bordeaux, Mérignac et Bruges. Ces demandes ont fait l'objet d'instructions favorables.

En conséquence, il est proposé de modifier les annexes 1 et 2 des contrats de codéveloppement des villes de Bordeaux, Mérignac et Bruges conformément aux éléments précisés dans le tableau annexé.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

• **VU** la délibération n° 2018/247 en date du 27 avril 2018 autorisant Monsieur le Président à signer les 28 contrats de codéveloppement,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la démarche de contractualisation engagée entre Bordeaux Métropole et les communes au travers des contrats de co-développement doit se poursuivre,

DECIDE

<u>Article 1 :</u> de valider des adaptations aux contrats de codéveloppement 2018- 2020 des villes de Bordeaux, Mérignac et Bruges ci-annexées,

<u>Article 2 :</u> d'autoriser Monsieur le Président à signer un avenant avec respectivement les villes de Bordeaux, Mérignac et Bruges.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 janvier 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 JANVIER 2020

Pour expédition conforme,

le Vice-président,

PUBLIÉ LE : 27 JANVIER 2020

Monsieur Franck RAYNAL